

Intervention JP Paul BARBEROT

Je me permets de revenir sur l'étude d'ANTEA : j'avais évoqué lors de la dernière CSS les 86 572 100 € que coûterait le confinement du site si l'on retenait la solution S2, soit le déstockage total du site : c'est en effet l'estimation la plus élevée des six solutions proposées.

Je n'ai eu aucune réponse satisfaisante lorsqu'il me fut rétorqué qu'il fallait combler tous les blocs vides.

Une solution qui ne me paraît pas logique.

En effet pourquoi vouloir combler des blocs vides, donc qui ne représentent plus aucun danger : l'effondrement et la convergence des galeries n'auraient alors aucune conséquence puisqu'il n'y aurait plus de raisons d'assurer une quelconque protection : a-t-on jamais comblé les galeries vides lors de la fin de l'exploitation minière.

De plus je constate que la Solution S1 où l'on laisse tout au fond est celle où le confinement est le moins coûteux avec ses 69 539 000€.

Pourquoi ?

C'est assez étrange dans la mesure où il faudrait obstruer tous les blocs sans exception.

En conséquence j'estime que tous ces devis peuvent sembler totalement fantaisistes et ne servir qu'à justifier la décision de ne rien déstocker conformément à une décision retenue depuis déjà longtemps.

Dans la mesure où l'on peut accorder un minimum de crédit à ces devis le coût du déstockage ne serait plus de 456 millions mais de 369 478 000€.

J'aimerais que les spécialistes d'ANTEA répondent de manière crédible à cette question.

Comment voulez-vous que l'on fasse confiance à des études qui nous semblent biaisées dès le départ.

Jean Marie DUBEL
ASSOCIATION CITE LANGENZUG
SYNDICAT DES MINEURS CFTC POTASSE

DECLARATION LORS DE LA CSS DU 30 -09-2021

« J'ACCUSE »

D'un empoisonnement probable à terme de la nappe phréatique, au vu de l'étude anteagroup-TRACTEBEL du 30-09-2020 et exposée lors de la CSS du 12-07-2021 en pages 11 à 17 et confortée par l'étude CURIUM du 20-03-2020 qui parle de mélange explosif et dangereux.

De Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition Ecologique, qui a confirmé l'arrêté préfectoral du 23 mars 2017 autorisant le stockage illimité des déchets hautement toxique au fond de la mine Joseph Else à Wittelsheim.

De Monsieur le Préfet du Haut Rhin,

De Monsieur le Directeur de la DREAL Grand Est ,

De Monsieur le chef de service des sécurités et de la protection civile de la préfecture du Haut Rhin,

De Monsieur départemental des territoires du Haut Rhin,

De Monsieur le directeur de l'ARS du Grand Est,

De Monsieur Alain ROLLET, liquidateur des MDPA en retraite, pour son rôle dans la procédure de confinement.

De Madame Céline SCHUMP, liquidatrice des MDPA,

De Monsieur le directeur technique des MDPA,

De Monsieur le directeur technique adjoint des MDPA,

De Monsieur le responsable des travaux miniers des MDPAs,

De Monsieur le responsable des travaux de maintenance des MDPAs.

Voici la liste des produits chimiques dangereux et d'agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques produite en annexe. J'ai surligné en rouge tous les produits qui sont toxiques ou très toxiques pour les organismes aquatiques.

Il est reconnu que l'aire de stockage des produits hautement toxiques sera envoyée à terme.

Il est donc inadmissible que ces déchets dangereux puissent rester au fond et provoquer la catastrophe écologique prévisible.

Je demande un moratoire au sujet du bétonnage des galeries du fond, en attendant l'issue des procédures en référé suspension introduites par la CeA et la CLCV pour Déstocamine, ainsi que l'issue de la procédure devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy et dont l'audience aura lieu le 10 octobre 2021.

Wittelsheim le 30 septembre 2021

Jean Marie DUBEL



3. Analyse du risque santé des opérateurs du déstockage et de l'entretien minier



3.1. Données d'entrée utilisées pour l'évaluation des risques – Risques spécifiques au contexte minier




3.1.1. Risques liés à la présence d'agents chimiques dangereux et d'agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques dans les blocs de déchets





Les catégories de déchets stockés dans la mine sont les suivantes :





- A1 - Sels de trempe
- A2 - Sels de trempe non cyanurés
- B3 - Déchets arséniés
- C4 - Déchets chromiques
- B5 - Déchets mercuriels (ceux restant après le déstockage 2015-2017)
- B6 - Terres polluées
- D7 - Résidus de l'industrie
- C8 - Déchets de galvanisation
- E9 - Résidus d'incinération
- B10 - Produits phytosanitaires
- D11 - Catalyseurs usés
- D12 - Déchets de laboratoire
- E13 - Déchets amiantés
- Déchets générés par l'activité de la mine


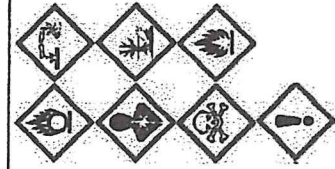
Ces déchets sont susceptibles de contenir un ou plusieurs agents chimiques dangereux voire « Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques » (CMR), faisant partie de la liste suivante :

Eléments chimiques stockés dans les déchets	Catégorie de déchets MPDA	Etiquetage	Mentions de danger
Mercure et dichlorure de mercure	B5		<p> H300 : Mortel en cas d'ingestion. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H330 : Mortel par inhalation. H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H360D : Peut nuire au fœtus. H361 Susceptible de nuire à la fertilité. H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. </p>
Cadmium et ses composés minéraux : sulfure, sulfate, chlorure et oxyde de cadmium			<p> H302 : Nocif en cas d'ingestion. H350 : Peut provoquer le cancer. H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. H330 : Mortel par inhalation. H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes. H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. </p>

Eléments chimiques stockés dans les déchets	Catégorie de déchets MPDA	Etiquetage	Mentions de danger
Chrome et ses composés, dont le chrome hexavalent	C4		<p>H272 : Peut aggraver un incendie ; comburant.</p> <p>H301 : Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>H312 : Nocif par contact cutané.</p> <p>H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H330 : Mortel par inhalation.</p> <p>H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.</p> <p>H340 : Peut induire des anomalies génétiques.</p> <p>H350 : Peut provoquer le cancer.</p> <p>H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.</p> <p>H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Cuivre : chlorure, oxyde, et sulfate de cuivre			<p>H302 : Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H315 : Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.</p>
Arsenic et composés minéraux : pentaoxyde de diarsenic, trioxyde de diarsenic, arsine	B3		<p>H301 : Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>H331 : Toxique par inhalation.</p> <p>H350 : Peut provoquer le cancer.</p> <p>H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>

Éléments chimiques stockés dans les déchets	Catégorie de déchets MPDA	Étiquetage	Mentions de danger
BTEX : Benzène, toluène, xylène et homologues			<p>H350 : Peut provoquer le cancer. H340 : Peut induire des anomalies génétiques. H372 : Risque avéré d'effets graves sur les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H315 : Provoque une irritation cutanée. H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.</p>
Benzo(a)pyrène			<p>H340 : Peut induire des anomalies génétiques. H350 : Peut provoquer le cancer. H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Polychlorobiphényles (PCB)			<p>H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Trichloroéthylène			<p>H350 : Peut provoquer le cancer. H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H315 : Provoque une irritation cutanée. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>

Eléments chimiques stockés dans les déchets	Catégorie de déchets MPDA	Etiquetage	Mentions de danger
Hydrogène sulfuré			<p> H220 : Gaz extrêmement inflammable. H330 : Mortel par inhalation. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. </p>
Béryllium et ses composés minéraux			<p> H301 : Toxique en cas d'ingestion. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H330 : Mortel par inhalation. H335 : Peut irriter les voies respiratoires. H350i : Peut provoquer le cancer par inhalation. H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. </p>
Amiante	E13		<p> H350 : Peut provoquer le cancer. H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. </p>
Plomb (monoxyde de plomb)			<p> H360Df : Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. H332 : Nocif par inhalation. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. </p>

Eléments chimiques stockés dans les déchets	Catégorie de déchets MPDA	Etiquetage	Mentions de danger
Zinc : pyrophoriques et chlorure de zinc			<p>H260 : Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. H250 : S'enflamme spontanément au contact de l'air. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Cyanures : cyanure d'hydrogène et solutions aqueuses, cyanure de méthyle, cyanure de sodium, cyanure de potassium, cyanure de vinyle			<p>H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H301 : Toxique en cas d'ingestion. H310 : Mortel par contact cutané. H312 : Nocif par contact cutané. H300 : Mortel en cas d'ingestion. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H311 : Toxique par contact cutané. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H330 : Mortel par inhalation. H331 : Toxique par inhalation. H332 : Nocif par inhalation. H335 : Peut irriter les voies respiratoires. H350 : Peut provoquer le cancer. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>




Éléments chimiques stockés dans les déchets	Catégorie de déchets MPDA	Étiquetage	Mentions de danger
Nickel, monoxyde et trioxyde de nickel, et poudre de nickel			<p>H350i : Peut provoquer le cancer par inhalation.</p> <p>H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H413 : Peut-être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.</p>
Carburants (essence, gasoil et fuel domestique)			<p>H350 : Peut provoquer le cancer.</p> <p>H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p>
Pesticides : Les substances actives des pesticides sont très nombreuses (environ 800 substances autorisées, entrant dans la composition de plus de 6 500 préparations commerciales). <u>Types</u> : insecticides, acaricides (nématocides), rodenticides (raticides), herbicides, défoliants, fongicides, hélicides (molluscicides), désinfectants de surface. <u>Formes</u> : poudre mouillable, poudre pour poudrage, concentré émulsionnable, solution dans différents solvants, aérosols, granules ou granulats, pâtes, produits d'enrobage.			<p>La plupart des pesticides sont nocifs ou toxiques pour l'homme avec des effets aigus ou chroniques ; ils sont également toxiques pour l'environnement.</p>
Méthane			<p>H220 : Gaz extrêmement inflammable.</p>

Tableau 1 : Classement des mentions de danger des éléments chimiques présents dans la mine

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
B. PATZIN - B.	Balnick	Direct - D ^r Adjoint
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
ROTHREIT	Brecht	RÉGION GRAND EST Direct. Région Alsace Mulhouse
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
RAUZE R.	Wierzy	1 ^{er} Adjoint Wittelsheim
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
SELUNER	Oliver	ADPA - DC,
Téléphone		
Mel :		

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
MEISSER	FORISANO	TR-COIF DS800-CLC10
Téléphone	06 818 00290	
Mel :	ds800a, ds800b@stocamine.fr	

Nom	Prénom	Fonction
PAULLEN	Philippe	Co-Président Adjoint
Téléphone	06 8009 9558	
Mel :	phaullen@stocamine.com	

Nom	Prénom	Fonction
SALOUËBRE	Douven	D. à, Désigné Stocamine
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Willer	Christèle	VP. Région Grand Est
Téléphone	06.08.05.28.61	
Mel :	christele.willer@grandest.fr	

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
JULIÉREZ	François	chef SRA/DREAL
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
BANCHARD	Valère	DREAL.
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
HEISSAUSBAK	Dean-Luc	SIS 68
Téléphone	03 89 30 18 63	
Mel :	jean-luc.heissausbak@sis68.fr	

Nom	Prénom	Fonction
COUDON	Marc-Henri	DIFF MDA
Téléphone	06 87 02 00 53	
Mel :	mh.coudon@mda68.fr	

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
Charlanel	Benoist	Direction Technique
Téléphone		
Mel :	R.Charlanel@NDPA.FR	

Nom	Prénom	Fonction
Borikant	Bruno	Titulaire
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
GIESEN	STLVAIN	Responsable Travaux
Téléphone		
Mel :	A.giesen@ndp.fr	

Nom	Prénom	Fonction
DUBEL	Jean Christophe	Chef des ateliers Syndical - CFTC Machinisme Potence
Téléphone		
Mel :		

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
VENCTASSIN	RENAUD	PRESIDENT DE CURIA
Téléphone	06 12 39 21 74	
Mel :	R.VENCTASSIN @GMAIL.COM	

Nom	Prénom	Fonction
FISCHER	Régis	Dir. technique adjoint TDPH
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
GERBER	Yorick	Directeur SIS 68
Téléphone		
Mel :	Yorick.gerber@sis68.fr	

Nom	Prénom	Fonction
BARBEROT	Jean-Paul	Alise Nshure
Téléphone		
Mel :		

Réunion du 30 septembre 2021-Salle Grasseget de Wittelsheim - FEUILLE DE PRESENCE

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
GARDSEHIMIA	Jael	DDT68
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
VALLET	Marie Taul	Coordinatrice S'Alcoa
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
GRROHETA	Philippe	chef des STDS - DDT 68
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
CHARVIN-JOSTE	Michelle	suppléante ELCV
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
HEWANSW	Carl	ANS - GARMOND-EST / DTGD Pré-mun d'élus nouveaux
Téléphone	03 69 45 30 46	
Mel :	Carl.hewmansw@am.vanb.fr	

Nom	Prénom	Fonction
TA DINH	Audrey	Collab. parlementaire R. Schellenberger
Téléphone	06 32 99 16 37	
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
PHIPIN	Nickel	collège SMNRIE
Téléphone		
Mel :		

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
DOZÉ	Roland	Lucette Szydelau
Téléphone		
Mel :	roland-dozé@orange.fr.	

Nom	Prénom	Fonction
SOGT	Rieu	CA A
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
MARTROT	David	gendarmerie
Téléphone	06.03.48.89.26,	
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Goepfert	Yves	Maire Wittelsheim
Téléphone		
Mel :		

Objet : CSS Stocamine

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		

Nom	Prénom	Fonction
Téléphone		
Mel :		